

0641560Y
ACADEMIE DE BORDEAUX
COLLEGE GASTON FEBUS
20 AVENUE GEORGES MOUTET
64301 ORTHEZ CEDEX
Tel : 0559670800

ACTE NON TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Projets 2019-2020

Numéro de séance : 9

Numéro d'enregistrement : 23


Année scolaire : 2018-2019

Nombre de membres du CA : 24

Quorum : 13

Date de réunion de la séance initiale : 05/07/2019

Nombre de présents à la séance initiale : 12

 Quorum non atteint

Nombre de présents : 12

Le conseil d'administration

Convoqué le : 05/07/2019

Réuni le : 09/07/2019

Sous la présidence de : Philippe Dubourg

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, R.421-20
-

Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration

Pièce(s) jointe(s)

Oui Non Nombre: 1

Libellé de la délibération :

Projets 2019-2020 : le CA adopte l'opportunité des projets 2019/2020 inscrits dans le projet d'établissement selon les modalités et les prévisions de financements décrits dans le document joint. S'agissant de prévisions, les financements seront ajustés en fonction des dépenses réellement engagées par projet et dans la limite des crédits globaux disponibles par type de financement. Le CA autorise le chef d'établissement à signer les contrats et conventions correspondants.

Résultats du vote

Suffrages exprimés : 12

Pour : 12

Contre : 0

Abstentions : 0

Blancs : 0

Nuls : 0